

Image not found or type unknown



## frais envoi chéquier non demandé

Par **Sandrine38**, le **15/05/2012** à **15:13**

Bonjour,

Notre banque, sans nous demander notre accord, nous a adressé un chéquier.  
A réception de notre relevé j'ai remarqué que 10.52 nous avait été prélevé pour "frais envoi chéquier".

Notre banque a t'elle le droit de procéder ainsi alors que nous ne leur avons rien demandé ?  
Nous passons devant notre banque tous les jours et aurions pu nous arrêter si seulement nous avions su qu'un chéquier nous y attendait.

Merci de votre réponse  
Cordialement